Mise en ligne : 4 août 2020.
Dernière modification : 28 octobre 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

AMICALE BRETONNNE, Pnom-Penh

Les Bretons au Cambodge
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février 1936)

On sait que les Bretons résidant au Cambodge ont fondé une association amicale, dont les statuts viennent d'être approuvés. Le comité est formé comme suit :

Président donneur : M. Châtel, secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine.

Président : Me Guy Tromeur, de Brest.

Vice Président : M Pierre Favennec, de Lorient ;

Secrétaire : M. Jean Griffon, de Douarnenez,

Trésorier : M. Charles Robi, de Rennes.

Membres : Mlle Anne Thomas, de Guingamp ; M. Charles Paquier, de Nantes.

On voit que les différentes régions de la Bretagne sont bien représentées.

[Soirée à l'hôtel Royal]
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pnom-Penh-Hotel_Royal.pdf

Afin de marquer sa naissance, le groupement breton donnera une grande soirée inaugurale le 7 mars prochain, à l'Hôtel « Le Royal ». Cette fête comprendra un dîner entre Bretons, et un bal auquel la population phnomenhoise sera invitée. D'après les rumeurs qui circulent déjà la ville, la soirée du 7 mars sera le clou de la saison. M. Robin, dont la compétence en la matière s'est déjà manifestée, a promis de mettre sur pied quelques intermèdes dont le cachet à la fois Breton et artistique sera hautement apprécié.

Nous n'en dirons pas plus pour l'instant. Tous les Bretons du Cambodge seront avisés par les soins du comité des détails relatifs à cette soirée. Nous savons déjà que certains d'entre eux se proposent de revêtir pour la circonstance les costumes du pays natal.

Le menu comprendra des plats régionaux tels que les crêpes de blé noir et le « far ». L'ami Menguy a reçu du Finistère un cidre exquis auquel il sera largement fait honneur.

Ajoutons que la salle revêtira pour la circonstance une décoration qui rappellera le pays armoricain. Enfin, rien ne sera négligé par le comité, ni par le sympathique directeur du Royal pour que tous les Bretons réunis là aient, pendant quelques heures, l'impression de se croire à Quimper, Corentin ou dans un de ces autres coins de Bretagne, dont le charme est si prenant.

De nombreux compatriotes de Saïgon se proposent de venir à Phnom-Penh le 7 mars.

……

À l'Amicale bretonne du Cambodge
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1936)

Le succès de la fête inaugurale de l'amicale s'annonce considérable, si l'on en juge par le nombre d'adhésions déjà reçues, et les préparatifs qui sont faits de tous côtés.

Dans les provinces les plus reculées du Cambodge, les Bretons s'apprêtent pour leur « dîner de baptême ». Et n'oublions pas ceux de Saïgon, qui annoncent la venue d'un important contingent.

Au « Royal », qui est le siège social de l'Association, ce sont des essayages continuels de costumes bretons. Nous avons, hier encore, admiré le sympathique Menguy en Cornouaillais de grande allure ; il se propose de danser, le 14 mars, une gavotte authentique : inutile de dire que les partenaires ne lui manqueront point.

Le Comité a décidé de reporter la soirée, prévue primitivement pour le 7 mars, ceci afin de permettre à M. le résident supérieur Silvestre, qui sera absent de Phnom Penh le 7, de pouvoir honorer cette soirée de sa présence effective. Nul doute que cette présence n'ajoute encore à l'éclat de la fête bretonne. Le report de date réjouira, d'ailleurs, certains, et surtout certaines qui se voyaient avec angoisse pris de court, pour la préparation de leurs toilettes.

Le grand salon du Royal sera plein, et le bal du 14 mars sera certainement le plus couru de la saison Nous conseillons aux heureux invités de retenir, d'ores et déjà, leur table, s'ils veulent être bien placés.

Nous ne révélerons encore rien de la partie artistique da la soirée, à laquelle M. Robin consacre tous ses soins.

À l'Amicale bretonne
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mars 1936)

La fête inaugurale de ce groupement aura lieu samedi prochain dans les salons de l'hôtel « Le Royal » et sera honorée de la présence de M. le résident supérieur, de madame et mademoiselle Silvestre et de celle de S. A. R. le prince Suramarith, représentant Sa Majesté le Roi du Cambodge ainsi que la princesse Suramarith, fille de Sa Majesté.

Un dîner entre Bretons précédera le bal qui aura lieu dans la grande salle du Royal dont la décoration, exécutée d'après les directives de M. Robin, s'harmonisera très heureusement avec les nombreux costumes bretons dont seront révêtus la plupart des membres de l'Amicale. Enfin, un magnifique cotillon créera une ambiance joyeuse qui sera de rigueur ce soir-là.

Nul doute que cette fête ne soit la mieux réussie de la saison mondaine.

UNE FÊTE MÉMORABLE
LA BANQUET ET LE BAL DE L'AMICALE BRETONNE
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1936)

……

Il est compréhensible que les préparatifs de cette fête aient causé une certaine effervescence dans les milieux bretons et, comme en pareil cas, des indiscrétions d'avant-première ne manquent jamais de se produire, celles-ci avaient naturellement piqué la curiosité de ceux et de celles que le hasard n'a pas fait naître en Armorique.

Le banquet, essentiellement breton, de par les origines des convives qui y prirent part, fut servi dans la salle des fêtes du Royal, décorée pour la circonstance de vastes panneaux peints par un artiste qui, pour être cambodgien, a su évoquer, avec un sens remarquable de la couleur locale, la lointaine Bretagne.

À la table d'honneur, autour du président de la jeune amicale, Me Tromeur, étaient groupés hôtes de marque, M. le résident supérieur, Mme et Mlle Silvestre, la princesse et le prince Suramarth, représentant S. M. le roi du Cambodge, le président de l'Amicale saïgonnaise, Dr Guillerm, Mme Farvennec, Mlle Thomas, Mme Patron, Mme , Mme Paquier, Mlle Tromeur, MM. Farvennec, Paquier, Griffon, Robin.

Une quinzaine de Bretons étaient venus de Saïgon pour assister au baptême du dernier-né de la grande famille armoricaine : Mme et M. Brieuc Petra, Mme Henri Pétra, M. Gaston Petra, Mme le Delbard, Mme et M. Camperos, Dr Delwe, MM. le Goff, Le Calvez, Guéméneur, Gyyawarch, Le Floch.

Il y avait encore la plupart des Bretons de Phnom-Penh et quelques-uns venus de l'Intérieur.

Mme, Mlle et M. BeautIrais, Mme et M. Bloch, Mme et M. Le Scenezec, Mme et M. Cheminant, MM. Simon et Floch, Mme et M. Boullanais, M. Daniélou, Mme et M. Le Bris, Mme et M. Menguy, Mme Robin, Mme Paquier, M. Marée, Mme, Mlle et M. Bringuier, Mme et M. Pellen, Mme et M. Lereux, M. Lereux, Mme et M. Billerot, M. Desbois, Mme et M. Closmadeuc, Mme et M. Grenis, M. Gallon, M. Sillice, M. L Bosser, Mme et M. Duru, Mme Motreff.

Quelques-unes et quelques-uns des convives avaient revêtu des costumes régionaux : Mme Pierre Pétra, robe noire galonnée d'or, tablier de dentelle ; Mme Henri Pétra, robe noire, tablier vert broche blanc, fichu de dentelle ; Mlle Tromeur, robe blanche, gilet noir brode d'or ; toutes trois infiniment gracieuses sous leurs coiffes si voyantes ; MM. Tromeur, Le Scénézec, Guillerm et Le Calvez en vestes bretonnes ; MM. Menguy, Gaston Pétra, Favennec et Griffon, guêtres jusqu'aux genoux, bretonnant à l'envie, en gilets somptueusement brodés, enjuponnés dans de bien belles et très vastes culottes, le petit Henry Momü, fils de Mme Menguy, en Breton de fantaisie et le jeune Scénézec en marin de Douarnenez.

Ce que fut le banquet ? Exactement ce que devait être un repas de 80 personnes réunies pour fêter un événement heureux : gai, très gai, agréable en tous points.

Le menu, élaboré par les soins du Paimpolais Menguy, maître en la matière, avait été jalousement surveillé par cet as dans l'art du bien-manger, et il était tellement de circonstance !

Menu.
Soupe de chez nous
Langoustine à l'Armoricaine
Gigot Bretonne
Asperges de Roscoff vinaigrette
Perdreaux des Landes bretonnes
Salade de laitue
Fromages assortis
Far de Bretagne
Bombe glacée
Coupe de fruits à la Paimpolaise
Café ou thé
Vins.
Vrai cidre breton
Muscadet
Vin rosé
Beaujolais
Mumm C. R. et C. V.

L'histoire ne dit pas si l'on but beaucoup de vins, plutôt tentants, qui figuraient sur a carte, mais il est avéré qu'il se fit une consommation de cidre telle que Phnom-Penh,

n'en avait jamais connu. Noblesse oblige ! Et le cidre n est pas une boisson qui pousse à la mélancolie. On prétend même qu'en en absorbant suffisamment, on en arrive fatalement à parler breton... Toujours est-il que les langues ne chômèrent pas.

Le silence se fit pourtant lorsque Me Tromeur, se levant, prit la parole et prononça, Un français un discours dont le fond n'avait d'égal que la forme.

Discours prononcé par Me Tromeur,
président de l'Amicale Bretonne au Cambodge

……

Beaucoup, qui auraient désiré se réjouir avec nous, ne participent pas, ce soir, à notre liesse.

Le premier d'entre eux est monsieur le secrétaire général Yves Châtel, notre président d'honneur. Breton passionné, M. Châtel eut désiré vous dire lui-même sa joie de voir enfin organisée l'Amicale bretonne du Cambodge.

Les devoirs de sa charge qui le retiennent à Hanoï ne l'ont pas permis et c'est par lettre qu'il m'avait prié de vous dire combien il serait de cœur avec nous ce soir.

……

Un autre Breton aurait été heureux de prendre part à nos agapes s'il en avait eu la possibilité : M. le directeur Émile Grandjean, ancien président de l'Amicale de Saïgon et ami de plusieurs d'entre nous.

M. Grandjean, par lettre, nous envoie son salut Brezonek.

Qu'à lui aussi aille notre souvenir affectueux.

Il reste un autre absent dont le nom doit être ce soir rappelé ; cet absent est un disparu : Il s'appelait Kerbrat, était né à Landerneau ; administrateur des Services civils, il s'était, en 1930, abattu, blesse, au Cambodge, où il fut résident de Kompong-Speu ; plusieurs d'entre nous se souviennent d'avoir suivi, en septembre 1931, année douloureuse pour certains, son convoi funèbre.

Pour le rappeler, je ne citerais qu'une inscription lue sur une couronne qui reposa sur son cercueil, quatre mots : « À son bon cœur ».

Kerbrat présida, quelques mois avant sa mort, la manifestation sportive organisée au profit des marins sinistrés bretons ; c'est lui qui, le premier, m'entretint de la nécessité de créer au Cambodge une amicale bretonne.

Il est légitime qu'au soir de la fête inaugurale du groupement qui fut l'objet de ses vœux, le souvenir des Bretons aille vers lui.

……

Un coup de baguette du magicien Menguy, les tables sont enlevées, la salle de festin transformée en salle de danse. Au centre de la multitude des guéridons rapidement installés, une piste est ménagée où les couples évoluent bientôt.

Les invités arrivent en rangs serrés. L'effet produit par les grandes toiles aux sujets bretons qui décorentles murs est jugé charmant. On s'esclaffe de reconnaître sur l'une d'elles, dansant une gavotte dans son beau costume bleu et blanc le « maître de maison » Joseph Menguy, en authentique Paimpolais. Le portrait de Mme Tromeur, en médaillon est, lui aussi, très ressemblant. De grands panneaux représentent des paysages caractéristiques du beau pays de nos amis.

Le bal va son train, s'animant au fur et à mesure que les heures passent.

La salle est pleine, aucune table n'est inoccupée. Nous reconnaissons au hasard, parmi les nouveaux arrivants :

M. Sereric, M. Dellac, M., Mme et Mlle Doucot, M., Mme et Mlle Thibaudeau, lieutenant-colonel Guichard, Cdt et Mme Rocaford, M. Themmery, M., Mme et Mlle Vinot, M. Pujo, Dr et Mme Darbès, Dr Marchive, M. Lambert, Mlle Barborot, M. et Mme Gros,

M. et Mme Gautier, Mme et Dr Cornet, M. et Mme Wasner, M. et Mme Jumeau, M. et Mme Casanova, M. Lissarague, M. et Mme Kleinpeler, M. Valotte, M. Bénézeth, M. et Mme Anodin, M. et Mme Tastet, M. et Mme Baptiste, M., Mme et Mlle Richard, M. et Mme Verne, S. A. R. prince Norindeth, Mlle Bayol, M. et Mme Clémont Lomansois, S. Exc. Chhuon, L. S. A. A. R. prince et princesse Southarot, M. et Mme Billet, M. Ponuchot, Sûreté, M. et Mme Audibert, lieutenant Mayer, M. et Mme Hoareau, M. et Mme Calendini, M. Renoult Lyat, chemin de fer, M. Baluteig, M. et Mme Ponn, magistrat, M. Castel, lieutenant, Mme Chastel, M. et Mme de Lopez, magistrat, M. et Mme Pippon, M. et Mme Sinéus, M. Feuillet, Mme et Mlle ??? (Battambang), M. Neumann (Saïgon), Mme Ponnet (Pursat), M. Billot (Kompongcham), M. et Mme Cassamatta (Preyveng), M. Bénard (Kampot), M. Dessenlis (Kompongcham).

Plusieurs distributions de fort jolis accessoires de cotillon provoquent une recrudescence de gaieté et d'animation.

À l'aube, on danse encore. L'Amicale bretonne est baptisée fort bien baptisée. Le souvenir de la fête à laquelle a donné lieu cet événement restera dans les annales des réjouissances phnompenhoises.

Félicitons les organisateurs de cette belle soirée et souhaitons de grand cœur à la nouvelle amicale une destinée parfaitement heureuse.

(*La Dépêche du Cambodge*)

CAMBODGE
PHNOM-PENH
Les funérailles de M. Georges Marec
[Né le 17 janvier 1897]
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1937)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Aero-club_Cochinchine.pdf

Ont été célébrées à Phnompenh les obsèques de M. Marec, une des victimes de la catastrophe de Tan Son Nhut. Une foule énorme, et dont l'émotion était grande, assistait à la cérémonie.

Après avoir été salué par les habitants de Soaireng, le cercueil est arrivé lundi vers 13 heures dans la capitale du Cambodge où il fut déposé aux Travaux publics.

La levée du corps a eu lieu le lendemain à 7 heures Le cortège, formé de tout le personnel cambodgien des Travaux publics, européen et indigène, de Phnompenh et des provinces, des notabilités cambodgiennes, de l'administration, du commerce, et parmi lequel on voyait S A. le prince Chetiavong, S E Thiounn, ministre du palais, M. Penn, se rendit à l'église du Sacré Cœur où l'absoute fut donné par le R. P Lozée.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Griffon, Louch, Coupeaud, Gajan.

De nombreuses couronnes ornaient le corbillards, envoyées d'un peu partout.

Au cimetière où le corps fut placé dans le dépositoire, M Tastet, chef du service des Travaux publics en Indochine, retraça la carrière du disparu. Il souligna sa conscience, son activité, son ardeur au travail qui en faisaient un collaborateur exemplaire,

Au nom de l'Amicale bretonne, M. Favennec rendit hommage à la mémoire de Marec qui fut l'un des premiers membres de ce groupement.

M. Lambert, au nom des sportifs cambodgiens, M. Lhémery au nom des membres du Club nautique du Cambodge dont M. Marec était président, vinrent ensuite rendre un dernier hommame, de même que M. Pétot, président de l'amicale des ingénieurs des Arts et Métiers, à celui trop tôt disparu qui ne laissera à sa famille et à tous ceux qui le connurent que d'unanimes regrets.

L'« Opinion » renouvelle à sa famille et à ses nombreux amis, ses condoléances sincères.

La mort de M. Marrec. C'est avec une douloureuse émotion que le Cambodge a appris le tragique accident survenu le 23 janvier à Tan son Nhut, dans les conditions que nous avons relatées hier et qui lui coûta la vie ainsi que celle d'une jeune fille qu'il avait prise comme passagère.

M. Marec, jeune ingénieur des Travaux publics, avait devant lui une brillante carrière, tous les espoirs pouvaient lui être permis. Gros travailleur et plein d'allant, cet enfant de la Bretagne se dépensait sans compter pour le sport. C'est grâce à lui, en grande partie, que le Club nautique du Cambodge prit l'essor que nous lui connaissons.

Passionné de l'aviation, M. Marrec projetait la création au Cambodge d'un club aéronautique dont il avait déjà, depuis longtemps, conçu le projet. Sa mort brutale causa la consternation chez tous ceux qui l'ont connu.

Dès que la terrible nouvelle fut répandue, les visages de tous les Européens et de beaucoup d'Indochinois décelèrent la douleur générale. Il n'était nul besoin de parler pour savoir que le camarade de rencontre savait. Que de gens ne purent s'endormir cette nuit-là. On revoyait le calme sourire du brave garçon, qui allait dans la vie d'un air serein et résolu. Pour une fois encore, cette phrase revint à l'esprit de plusieurs « Les bons s'en vont, les mauvais restent ». En voilà un qui avait encore des années à se rendre utile et qui part sa tâche inachevée.

Au Cambodge surtout, son nom restera en nos mémoires longtemps, très longtemps.

Inclinons-nous affectueusement, respectueusement devant cette tombe si prématurément ouverte.

À sa famille, à la grande famille bretonne, nous présentons nos condoléances très sincères.

PHNOM-PENH
[Banquet et bal des Bretons]
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 mars 1937)

Mais n'allez surtout pas croire, par tout ce qui précède, que nos amis Bretons engendrent la mélancolie.

Les vieilles chansons bretonnes alternèrent avec les danses.

Le Jazz Leryck, de Saïgon, avec ses huit musiciens, ne laissa pas chômer les jolies jambes de nos gracieuses danseuses bretonnes.

M. Robin, se tailla un joli succès en détaillant avec art deux ravissantes chansonnettes « La Paimpolaise » et la « Fanchette ».

Et le soleil était déjà très haut sur l'horizon, lorsque nos rudes gabiers bretons se décidèrent à larguer les amarres.

*
* *

C'est dire si l'on s'était amusé.

C'était bien la première fois que Phnom-Penh voyait une fête aussi admirablement réussie.

*
* *

Auparavant, un banquet avait réuni, dans la salle du bar du Royal, les membres de l'amicale, que M. le résident supérieur Thibaudeau avait bien voulu honorer de sa

présence. À la table d'honneur, nous avons noté la présence de M. le résident supérieur Thibaudeau, de S. A. R. le prince Suramarith et la princesse, madame, mademoiselle et M. le résident maire de Chicourt, M. Favennec, président de l'amicale.

Parmi les invités de l'extérieur, nous avons plus particulièrement noté : madame et monsieur Durand, secrétaire, trésorier de l'Amicale bretonne de Cochinchine ; madame et monsieur Lavalée ; notre confrère M. Danguy, directeur de l'*Avion de France*, auteur du livre remarquable. « La terre des Miracles ».

Voici le menu qui fût servi par notre maître hôtelier Menguy :

Consommé de volaille
Sole à l'Armoricaine
Poussins à la Nantaise
Artichauts à la Duchesse
Carré d'agneau grillé
Salade des sables d'or
Fromages assortis
Bombe glacée
Coupe de fruits
Far de Bretagne
Café

*
* *

La grande quantité ne nuisait aucunement à la qualité, et les fins gourmets de Phnom-Penh félicitèrent l'ami Menguy.

*
* *

Au bal, nous avons noté au hasard du crayon, la présence de mesdames et messieurs Muracciole, Le Nestour, Queyré, Lhémery, Verne, Oliver, Lambert, Le Bris, Le Guérec, Martinet, Cajun, Duru, Renoud, Lyat, Pockhel, Vinot, Lignon, Pinson, Sens, Jacquolot, Hambourg, Roule, Hayez, Audibert, Sauvage. Ancelin, Laiguelot, Marais, Cambefort, Bolton, Pasquier.

Messieurs Lhémery, Gallet, Gallou, Lacouture [1], Calendini, Ferret, Dellac, Coupeaud, du Suzeau, mesdemoiselles Vinot, Jacquolot, Marais.

Et de nombreuses autres personnalités que nous nous excusons de ne pouvoir nommer.

En résumé, fort jolie fête admirablement réussie, qui fait honneur aux dirigeants de l'amicale bretonne.

PHNOM-PENH
Les Bretons à la maison de France
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 septembre 1937)

Désirant marquer à l'Amicale bretonne du Cambodge le témoignage de leur sympathie et les remercier du cordial accueil qui leur fut réservé à la soirée donnée en

---

1 Stephen Lacouture (Saint Denis de la Réunion, 1894-Cantaron, Alpes-Maritimes, 1992) : fils de Fernand Lacouture et Marie-Léda Euger. Marié à Nice avec Marie Améline Élina Lydie Morel. Enfants : Raoul et Robert. payeur du Trésor, délégué des anciens combattants du Cambodge.

leur honneur, M. le résident supérieur et Mme Thibaudeau ont reçu à leur table, mercredi dernier, les membres bureau de l'Amicale.

Dîner tout intime d'ailleurs auquel assistèrent M et Mme Fayennec, M et Mme Paquier M et Mme Menguy, M. et Mme Robin, le commandant et Mme Kermabon, M. et Mme Le Bris, le chef de cabinet et Mme Pénavaire, Mlles Thibaudeau et M. Verdilhac, secrétaire particulier.

Le docteur Verdier, de passage à Phnom-Penh, était également l'hôte du chef du Protectorat.

PHNOM-PENH
Mort de M. Charles Robin
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mars 1939)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, par courrier avion, la mort, à Rennes, de M. Charles Robin.

M. Robin, qui dirigeait, à Phnom-Penh, depuis novembre 1934, les services de l'identité judiciaire, avait su s'acquérir dans notre ville les sympathies de tous.

Son entrain, sa bonne humeur étaient légendaires à Phnom Penh.

Charles Robin avait quitté le Cambodge le 1er août 1938 pour jouir en France d'un repos bien mérité. Rien ne laissait supposer une issue brutale.

M. Robin laisse une veuve et deux orphelins à qui nous adressons nos sincères condoléances.

L'Amicale bretonne du Cambodge, dont M. Robin avait été un des promoteurs et dont il était resté un des principaux animateurs, a décidé de faire célébrer un service pour le repos de son âme dans l'église du Sacré-Cœur.